

AVIS

La réunion du Conseil Municipal se tiendra en Mairie
(Maison de l'Eau) le : **Mercredi 02 juillet 2025 à 18 heures**

Ordre du jour :

- Casino des Fumades : transfert de propriété de la SOCAFUMA à la Commune par indemnisation des biens de retour non amortis
- Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte d'Électricité du Gard
- Attribution d'une subvention au club photo dans le cadre d'une participation à l'achat de matériel photographique
- Adhésion par conventionnement à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) pour l'école communale d'Auzon
- *Questions diverses*

La Maire,
Geneviève COSTE

